

Rôle et tâches du spécialiste de l'autonomie de paroisse

1. Aider le conseil de paroisse dans les activités liées à l'autonomie

- Assistez périodiquement au conseil de paroisse et aidez l'évêque lors de ce conseil en communiquant vos informations.
- Aidez le conseil de paroisse à chercher des membres qui pourraient bénéficier des services de l'autonomie. Travaillez avec les dirigeants de paroisse, les instructeurs au foyer, etc.
- Accordez une importance particulière aux missionnaires récemment rentrés.
- Faites part de votre compréhension de la doctrine, des principes et des outils liés à l'autonomie aux dirigeants de paroisse et aux membres, selon les besoins.

2. Aider à l'organisation de réunions spirituelles pour la paroisse sur le programme « Mon parcours »

- Soutenez le comité de l'autonomie de pieu dans l'organisation de réunions spirituelles sur le programme « Mon parcours » auxquelles la paroisse pourra participer.
- Travaillez avec le conseil de paroisse à la préparation des réunions spirituelles sur le programme « Mon parcours ».

3. Coordonner la mise en place des groupes de l'autonomie dans la paroisse.

- Organisez des groupes de l'autonomie lorsque c'est possible.
- Formez et aidez les animateurs de groupes dans la paroisse.
- Assurez-vous que tous les groupes de l'autonomie sont bien enregistrés sur srs.lds.org/report.
- Surveillez et encouragez la participation aux groupes.

4. Informer tous les membres de la paroisse de la documentation existante

- Fournissez une vue d'ensemble des ressources, y compris des possibilités locales (emplois, formation, création d'entreprise, etc.)
- Assurez des formations individuelles.
- Identifiez les membres de la paroisse qui peuvent servir de mentor/formateur aux personnes en recherche d'autonomie.
- Concentrez-vous principalement sur les personnes qui participent aux groupes de l'autonomie.
- Aidez au suivi des bénéficiaires de prêts-étudiants dans votre paroisse afin de vous assurer qu'ils deviennent complètement autonomes.

5. Coordonner les efforts avec le comité de l'autonomie de pieu

- Familiarisez-vous avec la documentation et les opérations du centre de l'autonomie de pieu et les autres ressources disponibles.
- Travaillez directement avec le spécialiste de l'autonomie de pieu en fonction des besoins et faites la promotion des manifestations et des activités liées à l'autonomie dans le pieu. Coordonnez les activités de l'autonomie de paroisse avec le spécialiste de pieu.

6. On peut appeler d'autres spécialistes de l'autonomie pour animer les groupes selon les besoins